



BOOSTHEAT

**Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 37'118.8850€**

**Siège social : 40 boulevard Henri-Sellier
92150 SURESNES**

**531 404 275 RCS NANTERRE
(la « Société »)**

Développer l'entreprise - Conseiller le dirigeant

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Premier Semestre 2025

Sommaire

Personnes responsables	1
Activités de la société	2
<i>Situation et activité de la Société au cours de la période écoulée</i>	2
Janvier :	2
Février :	3
Mars :	4
Avril :	5
Mai :	5
Juin :	6
<i>Évolution des affaires post clôture au 30.06.2025</i>	7
Juillet :	7
21 Juillet 2025	8
Aout :	9
11 Aout 2025	9
Octobre :	9
<i>Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée</i>	10
Compte de résultat	11
Bilan	14
ACTIF	14
Actif immobilisé	14
Actif circulant	14
PASSIF	16
Capitaux Propres	16
Provisions pour risques et charges	16
Emprunts et dettes	16
ANNEXES	18
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	20
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	21
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	22
TABLEAU DES EFFECTIFS	22
ENGAGEMENTS DE RETRAITE	22
TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	22

Personnes responsables

Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Hugo BRUGIERE, Président de BOOSTHEAT SA.

Attestation de la personne responsable

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. »

Fait à Suresnes
Le 31.10.2025

Hugo BRUGIERE
Président

Responsable de l'information financière

Hugo BRUGIERE
Président

Téléphone : 09 82 99 16 00
Adresse électronique :
investisseurs@boostheat.com

Activités de la société

Situation et activité de la Société au cours de la période écoulée

Le contexte économique et politique en France, en Europe et avec les USA amène la société à prendre une situation d'attente dans le cadre du développement du compresseur hybride. Dans le même temps, la société a initié une diversification avec une stratégie de Bitcoin Treasury mise en œuvre par sa filiale Bitcoin Hold France.

La réduction drastique des coûts de fonctionnement est restée une priorité de BOOSTHEAT sous l'impulsion du directeur général nommé en janvier 2025.

Pour mémoire, au 30 juin 2025, BOOSTHEAT bénéficiait toujours du soutien de HBR Investment Group qui a repris l'essentiel des créances dans le cadre du plan de continuation et dispose aujourd'hui d'une créance de 14 040 k€ sur la Société avec l'engagement de ne pas solliciter le remboursement en numéraire de ces créances qui pourront être converties en capital, le cas échéant.

Soucieux tout à la fois de maintenir un engagement fort auprès de BOOSTHEAT, de maîtriser son exposition financière globale et de poursuivre le processus de désendettement de la Société, HBR Investment Group a cédé ses créances envers BOOSTHEAT au groupe Alpha Blue Ocean. Ce dernier a repris l'engagement de ne pas demander le remboursement en numéraire des créances acquises et s'engage dans un processus de transformation de cette dette en capital.

A cet effet, Alternative Debt Restructuring Solutions (« ADRS »), membre du groupe Alpha Blue Ocean, a souscrit à une émission réservée d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes émises par BOOSTHEAT (les « OCEANE », dont les modalités et le cadre juridique de l'émission sont décrites en annexe A du rapport financier annuel au 31.12.2024) par compensation de sa créance.

Ce processus a été mené en parallèle du soutien renouvelé par le groupe Alpha Blue Ocean à la Société au travers de la ligne de financement décrite ci-dessous et mise en œuvre le 6 novembre 2024.

BOOSTHEAT a ainsi signé un nouveau contrat de financement d'un montant nominal maximal de 5 000 k€ sur une période maximale de 36 mois, par émission d'OCEANE-BSA, afin de poursuivre les travaux de valorisation de ses actifs technologiques.

Ce contrat d'émission a été conclu le 6 novembre 2024 entre BOOSTHEAT et le fonds Impact Tech Turnaround Opportunities (« ITTO »), membre du groupe Alpha Blue Ocean, en vue de la mise en place d'une ligne de financement obligataire flexible par émission de 1 000 bons d'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes d'une valeur nominale de 5 000 € chacune (les « OCEANE »), se décomposant en 20 tranches de 50 OCEANE chacune, assorties de bons de souscription d'actions (les « BSA ») (les OCEANE et les BSA ensemble, les « OCEANE-BSA »). Le montant nominal total des OCEANE ainsi émises sera égal à 5 000 k€. Les caractéristiques et modalités des bons d'émission des OCEANE-BSA à émettre au bénéfice d'ITTO sont détaillées dans le rapport financier annuel au 31.12.2024.

Ainsi doté de nouveaux moyens financiers et d'une structure de coûts légère, BOOSTHEAT doit être en mesure de couvrir ses besoins de financement à 12 mois et aura la faculté d'initier de nouvelles activités dans le futur.

La Société tient à jour sur son site internet (www.boostheat-group.com) un tableau de suivi des OCEANE, des BSA et du nombre d'actions en circulation.

Janvier :

BOOSTHEAT, annonce la nomination de Stéphane LEDERMANN au poste de Directeur Général. Fort d'une carrière riche et variée, Stéphane Ledermann apporte une expertise unique qui renforcera le potentiel de développement de BOOSTHEAT.

Avec plus de 30 ans d'expérience dans des secteurs industriels et financiers, Stéphane LEDERMANN a démontré une solide capacité à conjuguer vision stratégique et leadership opérationnel. Trois expériences clés de son parcours illustrent parfaitement ses compétences et sa vision pour l'avenir de BOOSTHEAT :

1. Une solide expérience dans le **secteur industriel** : Stéphane LEDERMANN a occupé le poste de Directeur Général d'une entreprise spécialisée dans le découpage-emboutissage (Roche et Moreau) avant de rejoindre la Direction Financière de Delphi, l'un des principaux équipementiers automobiles nord-américains.
2. Un parcours remarquable dans le **Private Equity** : Durant cinq ans au sein d'un fonds suisse opérant en Europe (DEFI Gestion), Stéphane LEDERMANN a participé activement à l'analyse de 220 dossiers et a concrétisé 14 investissements stratégiques. Cette expérience lui a permis de développer une expertise approfondie dans l'analyse des thèses d'investissements, la gestion de capitaux et le financement de projets à fort potentiel.
3. Une capacité avérée à **lever des fonds** : En 2008, il a cofondé la start-up Smart Air, pour laquelle il a réussi à mobiliser des ressources financières privées en amorçage, et a structuré le financement d'un ambitieux programme de promotion immobilière en France, renforçant ses compétences en gestion de projets et en financement.

Dans ses nouvelles fonctions chez BOOSTHEAT, Stéphane Ledermann aura pour mission de définir et de mettre en œuvre une feuille de route stratégique ambitieuse. Celle-ci consistera à chercher la meilleure voie de valorisation des actifs technologiques de BOOSTHEAT (compresseur hybride et suite logicielle industrielle) tout en élaborant une nouvelle trajectoire pour l'entreprise. Cette dernière pourra inclure l'exploration de nouveaux territoires de croissance rentable, dans le respect des engagements de durabilité et d'innovation de BOOSTHEAT.

Malgré un premier refus de l'administration, le remboursement du crédit impôt recherche (CIR) 2023 d'un montant de 348 113 € a été encaissé par BOOSTHEAT le 23 Janvier 2025.

Février :

BOOSTHEAT annonce avoir procédé à une levée de fonds de 150 K€ par le tirage de 1 tranche de 30 OCEANE, pour une valeur nominale de 150 K€, souscrite par Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO) dans le cadre du contrat conclu le 6 novembre 2024.

Cette levée de fonds est destinée à donner les moyens à la Société de définir et mettre en œuvre une feuille de route stratégique ambitieuse sous l'impulsion du nouveau Directeur Général (cf. communiqué de presse du 20 janvier 2025).

Cette émission d'OCEANE pourrait donner lieu à la création de 13 523 667 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce tirage seraient de 0,88%.

Les caractéristiques des OCEANE et l'impact dilutif de l'opération sont détaillés dans le communiqué de presse du 2 décembre 2024. Ces émissions ne donnent pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF. Le rôle du souscripteur initial est d'assurer à la Société une levée progressive de fonds. Il n'a pas vocation à conserver les titres et rester durablement actionnaire de la Société mais à les vendre progressivement sur le marché. Le tableau de suivi des ORA, des OCEANES et des actions en circulation est disponible sur le site Internet de la Société.

Avant le tirage annoncé ce jour, (i) l'émission d'ORA issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 21 mai 2021, (ii) et l'émission d'OCEANE issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 2 décembre 2024 a permis de lever 8 060 000 €, a donné lieu à la création de 2 106 216 300 actions nouvelles et pourrait encore donner lieu à la création de 90 725 806 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ces tirages est aujourd'hui de 0,07%.

Fin février **BOOSTHEAT** dévoile la première étape de sa nouvelle feuille de route préparée sous l'impulsion de Stéphane LEDERMANN, son nouveau Directeur Général.

Comme annoncé, le Conseil d'administration de BOOSTHEAT a confié à Stéphane Ledermann la mission de définir et de mettre en œuvre une feuille de route stratégique ambitieuse. Celle-ci consiste à chercher la meilleure voie de valorisation des actifs technologiques de BOOSTHEAT tout en élaborant une nouvelle trajectoire pour l'entreprise.

Cette dernière pourra inclure l'exploration de nouveaux territoires de croissance rentable, dans le respect des engagements de durabilité et d'innovation de BOOSTHEAT.

La première étape de ce plan est centrée sur la valorisation des actifs développés depuis la création de la Société.

L'analyse approfondie du patrimoine technologique de la Société a conduit la nouvelle Direction à concentrer ses efforts de valorisation sur la famille de brevets la plus prometteuse, relative à la « compression hybride ». Cette innovation de rupture développée par BOOSTHEAT, sous l'impulsion de HBR Investment Group, tire pleinement parti de l'association de l'énergie thermique et électrique pour une efficacité optimale et offre la possibilité de construire des architectures de compression innovante pour la création de produits avec des capacités variées de puissance.

L'enjeu de la nouvelle Direction est désormais de poursuivre et d'enrichir l'étude des différentes pistes de valorisation dans 3 directions :

1. Les fortes puissances : l'objectif est de sonder le potentiel et les opportunités de compresseurs hybrides développant des capacités en MW, au-delà des capacités actuelles testées en laboratoire (50 à 250 kW) ;
2. La méthanisation : dans le prolongement des négociations déjà engagées en 2024 avec des acteurs de la filière, BOOSTHEAT souhaite apporter son savoir-faire dans la valorisation du biométhane grâce aux atouts de la compression hybride (réduction de la consommation de gaz par rapport aux solutions conventionnelles) ;
3. Les datacenters : grâce à sa capacité démontrée en laboratoire à produire du froid négatif, la compression hybride de BOOSTHEAT disposerait d'un potentiel commercial dans le domaine stratégique du refroidissement des datacenters dont la demande exponentielle est tirée par les marchés du Cloud et de l'IA.

Dans ce cadre, les autres familles de brevets vont être abandonnées, ce qui permettra de réduire sensiblement les coûts. Le périmètre de la propriété intellectuelle protégeant la compression hybride sera également revu afin d'abandonner les territoires non stratégiques (Russie, Japon) et d'étendre à de nouveaux horizons potentiels (Inde).

Cette recherche de valorisation se fera dans un cadre financier strict afin de poursuivre les efforts entrepris depuis plusieurs mois pour réduire au maximum les besoins de trésorerie et le recours à des financements externes. Pour mémoire, le montant de la perte d'exploitation avait été divisée par plus de 2 à fin juin 2024, passant d'un rythme mensuel moyen d'environ 500 k€ au 1^{er} semestre 2023 à 235 k€ au 1^{er} semestre 2024.

BOOSTHEAT annonce également avoir fait l'objet d'une cyberattaque massive au cours de laquelle des données informatiques ont été cryptées dans le cadre d'une tentative d'extorsion de fonds (*ransomware*). La Société n'a nullement l'intention de payer et a déposé plainte auprès des autorités compétentes. A ce stade, certaines données ont été immédiatement récupérées grâce à un système de sauvegarde non affecté. L'activité n'est pas directement impactée mais la Société poursuit l'analyse des conséquences éventuelles.

Mars :

BOOSTHEAT, a réalisé deux levées de fonds sur le mois de Mars.

Une première levée de fonds de 150 K€ par le tirage de 1 tranche de 30 OCEANE, pour une valeur nominale de 150 K€, souscrite par Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO) dans le cadre du contrat conclu le 6 novembre 2024.

Cette émission d'OCEANE pourrait donner lieu à la création de 18 950 852 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce tirage seraient de 0,89%.

Avant le tirage annoncé ce jour, (i) l'émission d'ORA issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 21 mai 2021, (ii) et l'émission d'OCEANE issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 2 décembre 2024 a permis de lever 8 210 000 €, a donné lieu à la création de 2 110 792 950 actions nouvelles et pourrait encore donner lieu à la

création de 153 488 335 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ces tirages est aujourd'hui de 0,07%.

Une deuxième levée de fonds de 150 K€ par le tirage de 1 tranche de 30 OCEANE, pour une valeur nominale de 150 K€, souscrite par Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO) dans le cadre du contrat conclu le 6 novembre 2024.

Cette émission d'OCEANE pourrait donner lieu à la création de 33 969 624 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce tirage seraient de 0,91%.

Avant le tirage annoncé ce jour, (i) l'émission d'ORA issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 21 mai 2021, (ii) et l'émission d'OCEANE issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 02 décembre 2024 a permis de lever 8 360 000 €, a donné lieu à la création de 2 178 135 335 actions nouvelles et pourrait encore donner lieu à la création de 338 627 222 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ces tirages est aujourd'hui de 0,23%.

Point sur la cyberattaque dont elle a été victime et ses conséquences.

Comme annoncé le 26 février dernier, BOOSTHEAT a fait l'objet d'une cyberattaque massive au cours de laquelle des données informatiques ont été cryptées dans le cadre d'une tentative d'extorsion de fonds (*ransomware*). La Société, qui n'a jamais eu l'intention de payer, a déposé plainte auprès des autorités compétentes et engagé un processus méticuleux d'analyse des conséquences éventuelles avec le soutien d'un cabinet spécialisé.

Aujourd'hui, BOOSTHEAT est en mesure d'annoncer qu'aucune donnée critique n'a été perdue, grâce à un système efficace de sauvegardes, et que les mesures nécessaires pour se prémunir d'une nouvelle attaque ont été prises.

Cette attaque est donc sans impact sur la famille de brevets la plus prometteuse, relative à la « compression hybride », sur laquelle la Société a prévu de concentrer ses efforts de valorisation dans le cadre de la feuille de route annoncée le 26 février dernier.

Avril :

BOOSTHEAT annonce que le Conseil d'administration a décidé de procéder à une réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale de l'action de la Société.

Le nominal de l'action est réduit de 0,20 euro à 0,0005 euro. Le capital social de la Société, divisé en 74 237 770 actions, est, quant à lui, ramené de 14 847 554 € à 37 118,8850 €.

Mai :

BOOSTHEAT réalise une levée de fonds de 125'000€

BOOSTHEAT (FR001400OS22 / ALBOO), annonce avoir procédé à une levée de fonds de 125 K€ par le tirage de 1 tranche de 25 OCEANE, pour une valeur nominale de 125 K€, souscrite par Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO) dans le cadre du contrat conclu le 6 novembre 2024.

Cette levée de fonds est destinée à donner les moyens à la Société de définir et mettre en œuvre une feuille de route stratégique ambitieuse sous l'impulsion du nouveau Directeur Général (cf. communiqué de presse du 20 janvier 2025). Cette émission d'OCEANE pourrait donner lieu à la création de 108 649 381 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce tirage seraient de 0,91%.

Les caractéristiques des OCEANE et l'impact dilutif de l'opération sont détaillés dans le communiqué de presse du 2 décembre 2024. Ces émissions ne donnent pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF. Le rôle du souscripteur initial est d'assurer à la Société une levée progressive de fonds. Il n'a pas vocation à conserver les titres et rester durablement actionnaire de la Société mais à les vendre progressivement sur le marché.

Le tableau de suivi des ORA et des actions en circulation est disponible sur le site Internet de la Société.

Avant le tirage annoncé ce jour, (i) l'émission d'ORA issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 21 mai 2021, (ii) et l'émission d'OCEANE issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 02 décembre 2024 a permis de lever 8 695 000 €, a donné lieu à la création de 2 221 352 513 actions nouvelles et pourrait encore donner lieu à la création de 800 936 058 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ces tirages est aujourd'hui de 0,152%.

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la Société et à son activité, décrits dans le Rapport Financier Annuel 2024 disponible sur le site Internet de la Société. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la société. À la date du dernier Rapport Financier, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estimait être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois grâce notamment au recours à cette ligne de financement.

Juin :

BOOSTHEAT réalise une levée de fonds de 125'000€

BOOSTHEAT (FR001400S22 / ALBOO), annonce avoir procédé à une levée de fonds de 125 K€ par le tirage de 1 tranche de 25 OCEANE, pour une valeur nominale de 125 K€, souscrite par Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO) dans le cadre du contrat conclu le 6 novembre 2024.

Cette levée de fonds est destinée à donner les moyens à la Société de définir et mettre en œuvre une feuille de route stratégique ambitieuse sous l'impulsion du nouveau Directeur Général (cf. communiqué de presse du 20 janvier 2025).

Cette émission d'OCEANE pourrait donner lieu à la création de 94 123 228 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce tirage seraient de 0,91%.

Les caractéristiques des OCEANE et l'impact dilutif de l'opération sont détaillés dans le communiqué de presse du 2 décembre 2024. Ces émissions ne donnent pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF. Le rôle du souscripteur initial est d'assurer à la Société une levée progressive de fonds. Il n'a pas vocation à conserver les titres et rester durablement actionnaire de la Société mais à les vendre progressivement sur le marché.

Le tableau de suivi des ORA et des actions en circulation est disponible sur le site Internet de la Société.

Avant le tirage annoncé ce jour, (i) l'émission d'ORA issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 21 mai 2021, (ii) et l'émission d'OCEANE issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 02 décembre 2024 a permis de lever 8 820 000 €, a donné lieu à la création de 2 446 936 714 actions nouvelles et pourrait encore donner lieu à la création de 967 483 787 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ces tirages est aujourd'hui de 0,359%.

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la Société et à son activité, décrits dans le Rapport Financier Annuel 2024 disponible sur le site Internet de la Société. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la société. À la date du dernier Rapport Financier, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estimait être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois grâce notamment au recours à cette ligne de financement.

Évolution des affaires post clôture au 30.06.2025

Juillet :

BOOSTHEAT annonce la création de Bitcoin Hold France et une levée de fonds de 250 000 € pour amorcer une stratégie bitcoin treasury

Stéphane LEDERMANN, Directeur Général de BOOSTHEAT, déclare : « Depuis ma prise de fonction, j'ai acquis la conviction que BOOSTHEAT peut être un atout majeur face à l'impératif de la transition énergétique. Mais j'ai aussi compris que cette démarche s'inscrit nécessairement dans le temps long. C'est pour cela que dès aujourd'hui, nous nous donnons les moyens de trouver un moyen de créer un patrimoine financier et de le faire fructifier afin d'être capable, à terme, de créer de la valeur pour nos actionnaires.

C'est fort de cette analyse que le Conseil d'administration a décidé de valider une politique de Bitcoin Treasury Company et d'y allouer une part significative des fonds levés au travers du programme d'OCEANE. »

UN NOUVEAU LEVIER DE CRÉATION DE VALEUR

Comme annoncé, BOOSTHEAT a su démontrer en 2024 que le brevet concernant son compresseur hybride (thermique + volumétrique) tenait toutes ses promesses. En effet, les 3 modes de fonctionnements possibles (Pompe à Chaleur Stirling / micro-cogénération / Pompe à Chaleur Hybride) ont été testés avec succès. Dans le même temps, la Société s'est profondément restructurée afin d'abaisser significativement ses besoins de trésorerie.

La Société a également identifié un fort potentiel de valorisation de son savoir-faire unique et breveté dans 3 domaines stratégiques (les compresseurs de forte puissance, le refroidissement des datacenters et, surtout, la méthanisation. Dans ce domaine stratégique des énergies renouvelables, la technologie de BOOSTHEAT apporte une promesse d'optimisation de la rentabilité des centrales par la réduction de la consommation de gaz.

Néanmoins, les incertitudes à court terme sur la stratégie et la vitesse de mise en œuvre de la transition énergétique, notamment en France, nécessitent de pouvoir patienter et s'adapter à des agendas plus longs de la part des donneurs d'ordres.

Dans ce contexte, BOOSTHEAT a décidé de constituer une réserve de trésorerie afin de pouvoir soutenir son activité courante et disposer de la surface financière nécessaire à l'heure du redémarrage du marché. Pour ce faire, la Société a fait le choix de lancer une activité d'acquisition et d'accumulation de Bitcoin (Bitcoin Treasury Company) au sein de sa filiale BoostHeat France, rebaptisée pour l'occasion Bitcoin Hold France, détenue à 100% par BOOSTHEAT.

LE CHOIX DU NOUVEL ACTIF MONÉTAIRE DE RÉFÉRENCE

Moteur de l'innovation technologique au service de la transition écologique depuis sa création en 2011, BOOSTHEAT a naturellement fait le choix du Bitcoin, réserve de valeur reconnue par un nombre croissant d'institutions financières et d'entreprises, comme sous-jacent de sa politique d'accumulation et de valorisation de trésorerie.

Sous l'impulsion des pouvoirs publics, notamment aux Etats-Unis, le Bitcoin a obtenu un statut de valeur monétaire et de grandes institutions financières ont désormais créé une division dédiée aux cryptomonnaies. Le nombre de sociétés cotées en Bourse ayant placé tout ou partie de leur patrimoine financier en Bitcoin ne cesse d'augmenter. Selon le rapport publié par Bitwise¹, le nombre de Bitcoin détenus par des sociétés cotées a augmenté de 16% au 1er trimestre 2025 pour atteindre 688 000 Bitcoin, soit une valorisation de 57 milliards de dollars. On recense aujourd'hui 79 sociétés cotées dans le monde appliquant cette politique, dont les géants américains Strategy ou Tesla, ainsi que les sociétés françaises The Blockchain Group et TME Pharma.

Pour mettre en œuvre cette politique, Bitcoin Hold France s'appuie sur les services d'un prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers, en charge notamment des services liés à l'acquisition et à la conservation de Bitcoin.

UNE PREMIÈRE LEVÉE DE FONDS DE 250 000€

Afin d'amorcer sa politique de Bitcoin Treasury Company, BOOSTHEAT annonce avoir procédé à une levée de fonds de 250 000 € par le tirage de 1 tranche de 50 OCEANE, pour une valeur nominale de 250 000 €, souscrite par Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO) dans le cadre du contrat conclu le 6 novembre 2024.

Le produit net de cette levée de fonds (250 000€) sera intégralement affecté à la politique de Bitcoin Treasury Company. Cette émission d'OCEANE pourrait donner lieu à la création de 344 298 246 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce tirage serait réduite à 0.77%.

Les caractéristiques des OCEANE et l'impact dilutif de l'opération sont détaillés dans le communiqué de presse du 2 décembre 2024. Ces émissions ne donnent pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF. Le rôle du souscripteur initial est d'assurer à la Société une levée progressive de fonds. Il n'a pas vocation à conserver les titres et rester durablement actionnaire de la Société mais à les vendre progressivement sur le marché.

Le tableau de suivi des OCEANE et des actions en circulation est disponible sur le site Internet de la Société. Avant le tirage annoncé ce jour, (i) l'émission d'ORA issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 21 mai 2021, (ii) et l'émission d'OCEANE issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 2 décembre 2024 a permis de lever 9 070 000€, a donné lieu à la création de 2 446 936 714 actions nouvelles et pourrait encore donner lieu à la création 1 (15) Bitwise sur X : "Companies are buying bitcoin, Q1 2025 edition. <https://t.co/qZc62N8vu5>" / X 2de 1 524 676 348 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ces tirages est aujourd'hui de 0.379%.

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la Société et à son activité, décrits dans le Rapport Financier Annuel 2024 disponible sur le site Internet de la Société. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la société. À la date du dernier Rapport Financier, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estimait être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois grâce notamment au recours à cette ligne de financement.

21 Juillet 2025

BOOSTHEAT CONFIRME L'ACHAT DE SES PREMIERS BITCOIN PAR SA FILIALE BITCOIN HOLD FRANCE
BOOSTHEAT (FR001400OS22 / ALBOO) annonce l'acquisition de ses premiers Bitcoin dans le cadre de l'activité de Bitcoin Treasury Company lancée par sa filiale Bitcoin Hold France.

Bitcoin Hold France annonce la réalisation définitive de l'acquisition de 2,45 Bitcoin grâce au produit net de la levée de fonds de 250 000 € annoncée le 10 juillet 2025. Banque Delubac & Cie est intervenu en qualité de prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers, en charge notamment des services liés à l'acquisition et à la conservation de Bitcoin.

Facteurs de risque :

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la Société et à son activité, décrits dans le Rapport Financier Annuel 2024 disponible sur le site Internet de la Société. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la société. À la date du dernier Rapport Financier, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estimait être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois grâce notamment au recours à cette ligne de financement.

En complément, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques spécifiques à la nouvelle activité de Bitcoin Treasury Company annoncée par la Société le 10 juillet 2025.

Aout :

LEVÉE DE FONDS DE 250 K€ ET POURSUITE DE L'ACTIVITE DE BITCOIN TREASURY COMPANY

BOOSTHEAT (FR001400OS22 / ALBOO) annonce avoir procédé à une levée de fonds de 250 K€ par le tirage de 1 tranche de 50 OCEANE, pour une valeur nominale de 250 K€, souscrite par Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO) dans le cadre du contrat conclu le 6 novembre 2024.

Cette levée de fonds est destinée à :

- donner les moyens à la Société de définir et mettre en œuvre une feuille de route stratégique ambitieuse sous l'impulsion du nouveau Directeur Général (cf. communiqué de presse du 20 janvier 2025).
- poursuivre la politique de Bitcoin Treasury Company annoncée dans le communiqué de presse du 10 juillet 2025 avec une allocation de 100k€ pour acheter du Bitcoin. La société communiquera le nombre de Bitcoin acheté dans les meilleurs délais.

Cette émission d'OCEANE pourrait donner lieu à la création de 388 157 895 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce tirage seraient de 0,98%. Les caractéristiques des OCEANE et l'impact dilutif de l'opération sont détaillés dans le communiqué de presse du 2 décembre 2024. Ces émissions ne donnent pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF. Le rôle du souscripteur initial est d'assurer à la Société une levée progressive de fonds. Il n'a pas vocation à conserver les titres et rester durablement actionnaire de la Société mais à les vendre progressivement sur le marché.

Le tableau de suivi des ORA et des actions en circulation est disponible sur le site Internet de la Société.

Avant le tirage annoncé ce jour, (i) l'émission d'ORA issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 21 mai 2021, (ii) et l'émission d'OCEANE issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 02 décembre 2024 a permis de lever 9 320 000 €, a donné lieu à la création de 2 446 936 714 actions nouvelles et pourrait encore donner lieu à la création de 2 159 200 962 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ces tirages est aujourd'hui de 0,255%.

11 Aout 2025

BOOSTHEAT ANNONCE L'ACQUISITION DE 1 BITCOIN SUPPLEMENTAIRE PAR SA FILIALE BITCOIN HOLD FRANCE

BOOSTHEAT (FR001400OS22 / ALBOO) annonce l'acquisition de 1 Bitcoin, le 8 août 2025, dans le cadre de l'activité de Bitcoin Treasury Company lancée par sa filiale Bitcoin Hold France. Bitcoin Hold France annonce la réalisation définitive de l'acquisition de 1 Bitcoin grâce au produit net de la levée de fonds de 250 000 € annoncée le 7 août 2025.

Banque Delubac & Cie est intervenu en qualité de prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers, en charge notamment des services liés à l'acquisition et à la conservation de Bitcoin.

Octobre :

PREMIER BILAN TRÈS PROMETTEUR DE LA STRATÉGIE DE BITCOIN HOLD FRANCE ET POURSUITE DU DÉSENETTEMENT

BOOSTHEAT (FR001400OS22 / ALBOO) dresse un premier bilan très prometteur de l'enrichissement de sa stratégie annoncé en juillet dernier avec le lancement d'une activité de Bitcoin Treasury Company.

Comme annoncé, BOOSTHEAT a décidé de constituer une réserve de trésorerie et a fait le choix de lancer une activité d'acquisition et d'accumulation de Bitcoin (*Bitcoin Treasury Company*) au sein de sa filiale Bitcoin Hold France, détenue à 100% par BOOSTHEAT.

Ainsi, au 3 octobre 2025, la valeur du portefeuille détenu par Bitcoin Hold France s'élève à 358 105 €1, soit une progression de 43% par rapport à la dotation initiale de 250 000 € réalisée le 11 juillet dernier.

Pour rappel, les fonds issus des tirages sur la ligne de financement (350 000 € brut entre juillet et octobre) sont alloués prioritairement à cette politique de constituer une réserve de trésorerie, le solde servant à couvrir les besoins courants de l'entreprise, notamment dans le cadre de sa politique de désendettement. Ainsi, à fin septembre 2025, BOOSTHEAT a remboursé l'intégralité de son passif social et fiscal constaté dans les comptes à fin 2024 tout en réduisant sensiblement ses besoins mensuels en trésorerie.

Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

La Société exerce ses activités dans un environnement évolutif comportant des risques dont certains échappent à son contrôle.

- Au 30/06/2025 les risques de la société restent principalement centrés sur trois sujets :
 - La capacité de l'entreprise à démontrer la pertinence de ses derniers développements et notamment la compression hybride. Malgré les efforts sur plusieurs mois, une visite d'un salon ciblé dans les pompes à chaleur (ISH) ainsi que le suivi, sans suite positive à ce jour d'un mailing à environ 200 fabricants européens de pompes à chaleur, les marques d'intérêts ne se sont pas manifestées.
 - La société BOOSTHEAT ayant mis en place un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO) en décembre 2024, qui, après avoir reçu les actions issues du remboursement ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la Société. Les actions, résultant du remboursement ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.
 - Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO). Le risque réside dans la bonne exécution de ce nouveau financement par ITTO afin d'assainir le passif et pouvoir refinancer la continuité des activités futures. Le contexte géopolitique en évolution, l'évolution des prix des énergies entre électricité et gaz quasiment impossible à déterminer et le gaz bashing Européens depuis 2022, rendent l'attractivité de la technologie BOOSTHEAT beaucoup plus difficile qu'à la création de la société.

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/01/2025 au 30/06/2025 (6 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue		%	
	France	Exportations	Total	Total				
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services				12 706	- 12 706			-100
Chiffres d'affaires Nets				12 706	- 12 706			-100
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			7 000		7 000			N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				9 845 776	-9 845 776			-100
Autres produits			3	2 616	- 2 613			-99,89
Total des produits d'exploitation (I)			7 003	9 861 098	-9 854 095			-99,93
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				457 497	- 457 497			-100
Autres achats et charges externes			88 526	965 811	- 877 285			-90,83
Impôts, taxes et versements assimilés			37 707	81 434	- 43 727			-53,70
Salaires et traitements			59 860	555 236	- 495 376			-89,22
Charges sociales			25 867	218 248	- 192 381			-88,15
Dotations aux amortissements sur immobilisations			365	36 868	- 36 503			-99,01
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			14 005	-72 783	86 788			119,24
Total des charges d'exploitation (II)			226 331	2 242 311	-2 015 980			-89,91
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-219 328	7 618 787	-7 838 115			-102,88
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges				1 309 532	-1 309 532			-100
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)				1 309 532	-1 309 532			-100
Dotations financières aux amortissements et provisions			25 000		25 000			N/S
Intérêts et charges assimilés			39 185	75 317	- 36 132			-47,97
Différences négatives de change				0				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement								
Total des charges financières (VI)			64 185	75 317	- 11 132			-14,78
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-64 185	1 234 215	-1 298 400			-105,20
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-283 513	8 853 003	-9 136 516			-103,20

Présenté en Euros

	du 01/01/2025 au 30/06/2025 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	40 039	80 116	- 40 077	-50,02
Produits exceptionnels sur opérations en capital		81 131	- 81 131	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges		914 879	- 914 879	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	40 039	1 076 126	-1 036 087	-96,28
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 927 288	1 351 535	12 575 753	930,48
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10 779 556	-10 779 556	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 927 288	12 131 091	1 796 197	14,81
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-13 887 249	-11 054 965	-2 832 284	25,62
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		-106 616	106 616	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	47 042	12 246 756	-12 199 714	-99,62
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	14 217 803	14 342 103	- 124 300	-0,87
RESULTAT NET	-14 170 762	-2 095 347	-12 075 415	576,30
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Résultat de l'exercice

Le résultat d'exploitation au 30/06/2025 ressort à - 219 328 € versus - 1 407 226 au 30/06/2024 soit une diminution du déficit d'exploitation de - 1 187 898 €.

Au cours de ce semestre les produits d'exploitation s'élèvent à 7 003€ constitués uniquement des aides apprenties 2025. Il n'y a pas encore de chiffre d'affaires.

Les charges d'exploitation du semestre s'élèvent à 226 331€ contre 1 426 021 € au 30/06/2024, soit une diminution de - 1 199 690 € (-84 %).

- Il n'y a plus d'achats de matières premières et autres approvisionnements du fait de l'arrêt de l'activité de production
- Les autres achats et charges externes s'élèvent à 88 526€ contre 775 273 € au 30/06/2024, soit une diminution de - 686 747 € (-89%), conséquence de la réduction de périmètre.
- Les impôts, taxes et versements assimilés s'élèvent à 37 707€ contre 52 194 € au 30/06/2024.
- Les salaires et traitements s'élèvent à 59 860€ contre 422 195 € au 30/06/2024, soit une diminution de 362 335 € (-86%) qui s'explique par la réduction des effectifs.
- Les charges sociales s'élèvent de 25 867 € contre 143 493 € au 30/06/2024, soit une diminution de 117 626 € (-82%).
- Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 14 370 € contre 65 108 € au 30/06/2024, soit une diminution de 50 738 €.
 - Les frais de développement (immobilisations incorporelles en cours) sont dépréciés à 100%
 - Les immobilisations corporelles ont également été dépréciées au 31/12/2022 dans le cadre du démantèlement de l'atelier.
 - ⇨ Les stocks et encours sont dépréciés à 100%

Le résultat financier au 30/06/2025 est de - 64 185€ contre - 35 183 € au 30/06/2024, soit une diminution de 29 002 €.

Le résultat exceptionnel au 30/06/2025 ressort à – 13 887 249 € contre – 22 338 307 € au 30/06/2024.

Il est composé presque exclusivement de charges calculées, sans impact sur la trésorerie, liées au traitement comptable des pénalités de conversion du contrat de financement souscrit auprès de Impact Tech Turnaround Opportunities LTD (ITTO) (-13 803 757 €), le reste correspondant à pénalités de licenciements économiques (120 009€) ainsi qu'au dégrèvement de la CET 2024 (37 652€).

Le résultat du 1^{er} semestre 2025 ressort donc à – 14 170 762€ versus – 1 359 284 € au 1^{er} semestre 2024.

Bilan

ACTIF	du 01/01/2025 au 30/06/2025 (6 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	6 700	6 700			
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	668	668			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 165	5 467	698	2 458	- 1 760
Autres immobilisations corporelles	2 603	2 603			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	2 673 950	2 649 946	24 004	24 004	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	287 417	287 265	153	153	
Prêts					
Autres immobilisations financières	19 073		19 073	19 073	
TOTAL (I)	2 996 575	2 952 648	43 926	45 687	- 1 761
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	25 061	1 959	23 102	23 102	
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	24 065		24 065	11 762	12 303
. Personnel	1 539		1 539	1 599	- 60
. Organismes sociaux	1 806		1 806	1 547	259
. Etat, impôts sur les bénéfices	106 616		106 616	454 729	- 348 113
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	158 661		158 661	276 703	- 118 042
. Autres	172 631	30 991	141 640	104 352	37 288
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	149 362		149 362	182 304	- 32 942
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	9 489		9 489	9 358	131
TOTAL (II)	649 230	32 950	616 281	1 065 455	- 449 174
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 645 805	2 985 598	660 207	1 111 142	- 450 935

Au 30/06/2025 :

Sont comptabilisés en immobilisations incorporelles :

- Des frais d'établissement d'un montant brut de 6 700 € totalement amortis et/ou dépréciés depuis fin 2022
- Les brevets pour 668 € amortis en totalité.

Sont comptabilisés en immobilisations corporelles :

- Des installations techniques, matériel et outillage dont la valeur nette est de 698€ contre 136 554 € au 30/06/2024. Cette diminution est dû à la mise au rebus de la majorité des immobilisations.
- D'autres immobilisations corporelles (informatique, mobilier, agencements) qui ont été entièrement amorties contre 13 559 € sur l'exercice précédent, soit une diminution de 13 559 € également liée à des mises au rebus ou en vente de matériels non utilisés.

Les immobilisations financières en valeurs nettes s'élèvent à 43 230€ contre 67 242€ au 30/06/2024. Les actions propres ont fait l'objet d'une dépréciation à 100%.

Les stocks ont été sortis en totalités au 31/12/2024.

Les créances nettes s'élèvent à 457 430 € et sont essentiellement constituées ;

- de crédits d'impôts (CIR) pour une valeur de 106 616 € et de crédits de TVA et TVA déductible pour une valeur de 158 661 € ;
- de créances clients nettes pour 23 102€
- d'avances en compte courant consenties à nos deux filiales et provisionnées à 100 %.

Les liquidités s'élèvent à 149 362€ contre 42 898 € sur l'exercice précédent.

PASSIF	du 01/01/2025 au 30/06/2025 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	173 522	107 711	65 811
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 445 366	2 116 769	328 597
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	33 304 545	18 494 110	14 810 435
Autres réserves			
Report à nouveau	-38 549 890	-36 454 543	-2 095 347
Résultat de l'exercice	-14 170 762	-2 095 347	-12 075 415
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	-16 797 218	-17 831 300	1 034 082
Produits des émissions de titres participatifs	14 142 630	14 142 630	
Avances conditionnées	110 045	110 045	
TOTAL (II)	14 252 675	14 252 675	
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		436 086	- 436 086
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		436 086	- 436 086
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	950 000	1 215 000	- 265 000
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	829 666	790 481	39 185
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	662 565	1 290 610	- 628 045
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	7 127	8 830	- 1 703
. Organismes sociaux	576 701	772 919	- 196 218
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		2 800	- 2 800
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	126 592	92 042	34 550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	52 100	81 000	- 28 900
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	3 204 751	4 253 681	-1 048 930
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	660 207	1 111 142	- 450 935

Les capitaux propres s'élèvent à – 16 797 218 € dont – 14 170 762 € issu du résultat du semestre, contre – 17 235 237 € au 30/06/2024, soit une amélioration de 438 019 €

Les autres fonds propres s'élèvent à 14 252 675€. Ils sont constitués de :

- 8 180 877 € d'obligations acquises par HBR Investment Group auprès des obligataires historiques, assorties, dans le cadre du jugement définitif du tribunal de commerce de Lyon du 23 mai 2023, arrêtant le plan de sauvegarde de Boostheat SA, d'un engagement ferme de la part d'HBR à ne pas en exiger le remboursement en numéraire, étant précisé que ces créances ne pourront être que capitalisées
- 5 601 590 € d'emprunts auprès d'établissement de crédit qui seront rachetés par HBR Investment Group à hauteur de 10% de leur montant définitivement admis, conformément au plan de sauvegarde arrêté par le jugement du tribunal de commerce de Lyon du 23 mai 2023. Ces créances ne seront pas remboursées en numéraire conformément à l'engagement pris par HBR Investment Group devant le Tribunal de Commerce de Lyon dans le cadre du plan de sauvegarde étant précisé que ces créances ne pourront être que capitalisées pendant l'exécution du plan.
- 360 163 € de créances assorties d'un engagement par HBR Investment Group auprès du Tribunal de Commerce de Lyon dans le cadre du plan de sauvegarde arrêté le 23 mai 2023 à les acquérir auprès de LIXXBAIL, étant précisé que ces créances ne pourront être que capitalisées.
- 110 045 € d'avances remboursables dans le cadre du contrat Ademe.

Les dettes financières s'élèvent à 950 000 € (contre 15 938 010 € au 30/06/2024). Elles sont constituées de :

- 950 000 € d'emprunt obligataire ITTO - OCEANES dont les conditions sont détaillées ci-après :
Un nouveau contrat de financement d'un montant nominal maximal de 5 000 k€ sur une période maximale de 36 mois, par émission d'OCEANE-BSA, A été conclu le 6 novembre 2024 entre BOOSTHEAT et le fonds Impact Tech Turnaround Opportunities (« ITTO »), membre du groupe Alpha Blue Ocean, en vue de la mise en place d'une ligne de financement obligataire flexible par émission de 1 000 bons d'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes d'une valeur nominale de 5 000 € chacune (les « OCEANE »), se décomposant en 20 tranches de 50 OCEANE chacune, assorties de bons de souscription d'actions (les « BSA ») (les OCEANE et les BSA ensemble, les « OCEANE-BSA »). Le montant nominal total des OCEANE ainsi émises sera égal à 5 000 k€.
Plusieurs levées de fonds d'un montant total de 700 K€ ont été réalisées par le tirage de 140 obligations OCEANE-BSA. Ces 5 levées de fonds pourraient donner lieu à la création de 269'216'752 actions nouvelles en cas de conversion des OCEANE, sur la base du dernier cours coté de chacune des levées de fonds (19.02.25, 03.03.25, 25.03.25, 13.05.25, 26.06.25).
Au 30.06.2025, Aucune de ces 5 levées de fonds OCEANE n'a été convertie.

Les dettes courantes sont de 1 413 494 € contre 2 306 677 € au 30/06/2024.

Ces dettes sont essentiellement constituées :

- De dettes fournisseurs 662 565 € contre 1 257 790 € au 30/06/2024
- De dettes sociales et fiscales 583 828 € contre 882 894 € au 30/06/2024

ANNEXES

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 30 JUIN 2024 :

Se référer au paragraphe : Évolution des affaires post clôture au 30.06.2025

CONTINUE D'EXPLOITATION :

Les contrats de financement en cours et la trésorerie sise dans Bitcoin Hold France ainsi que la forte réduction de besoin de trésorerie mensuelle conforte l'entreprise dans sa capacité à financer les 12 prochains mois.

CREDIT D'IMPOT RECHERCHE (CIR) :

Pas d'actions initiées, à ce jour, pour l'exercice 2025.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 Novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Pour l'application du règlement à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés en charges.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement font l'objet d'une activation via une production immobilisée. La société a opté pour cette méthode sur la base des critères d'activation suivants :

- La faisabilité technique nécessaire à l'activation du projet de développement
- L'intention de la société d'achever le projet et de le mettre en service
- La capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle
- La démonstration de la probabilité d'avantages économiques futures attachées à l'actif
- La disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation corporelle
- La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement

Ces dépenses sont amorties linéairement sur 3 ou 5 ans compte tenu de la nature des éléments activés. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrit au bilan dont l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée. Il est rappelé que conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan des coûts de développement non encore amortis supérieurs au montant des réserves libres fait obstacles à la distribution de dividendes.

Brevets

Les coûts relatifs aux dépôts de brevet en cours de validité engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers sont intégrés à la production immobilisée en fin d'exercice.

Immobilisations corporelles

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements par dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions : 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions : 10 ans
- Installations techniques : 5 ans
- Matériels et outillages industriels : 5 ans
- Matériels et outillages : 5 ans

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées par des dépôts de garanties et des cautions. Ces immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisitions.

Les titres de participation figurent au bilan pour les valeurs d'apport ou à leur coût d'acquisition. Si la valeur d'usage, appréciée en fonction des performances des sociétés concernées, est inférieure à leur valeur brute, la provision correspondante est constituée.

Stock

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est inclus dans la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Les valeurs mobilières de placement sont composées de comptes à terme (DAT) et sont valorisées au cours historique d'acquisition selon la méthode FIFO.

Provisions réglementées

La société bénéficie de subventions pour l'aider à financer certains projets de R&D. Ces subventions sont reconnues en résultat exceptionnel (en tenant compte des conditions suspensives et/ou résolutoires) au même rythme que les dépenses engagées. Lorsque lesdites dépenses sont immobilisées en coût de développement, alors la quote-part de subvention finançant ces dépenses est reprise en résultat au même rythme que les dotations aux amortissements nettes de dépréciations.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 996 575 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 368			7 368
Immobilisations corporelles	10 163	-1 395		8 768
Immobilisations financières	2 980 439			2 980 439
TOTAL	2 997 970	-1 395		2 996 575

Amortissements et provisions d'actif = 2 952 648 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 368			7 368
Immobilisations corporelles	7 704	645		8 070
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	2 937 211			2 937 211
TOTAL	2 952 283	645		2 952 648

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais établissement	6 700	6 700	0	de 1 à 3 ans
Conces.brev.lic.marq	668	668	0	de 1 à 5 ans
Instal.techn. et outillage	6 165	5 467	698	de 3 à 10 ans
Mat bureaux informatique	2 603	2 603	0	de 1 à 5 ans
TOTAL	16 136	15 438	698	

Etat des créances = 518 941 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	19 073		19 073
Actif circulant & charges d'avance	499 869	499 869	
TOTAL	518 941	499 869	19 073

Provisions pour dépréciation = 32 950 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	7 950	25 000			32 950
Comptes financiers					
TOTAL	7 950	25 000			32 950

Produits à recevoir par postes du bilan = 138 838 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	138 838
Disponibilités	
TOTAL	138 838

Charges constatées d'avance = 9 489 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social = 173 522 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	538 555	0.2	107 711
Titres émis	73 699 215	0.2	14 739 843
Réduction du nominal	74 237 770	0.0005	37 119
Titres émis	272 806 999	0.0005	173 522
Titres en fin d'exercice	347 044 769	0,0005	173 522

Capitaux propres = - 16 797 218E

Libellé	Nb d'actions	Capital social	Primes d'émission	Report à Nouveau	Résultat	TOTAL CP
01/01/2025	538 555,00	107 711,00	2 116 769,11	-17 960 432,96	0,00	-15 735 952,85
Affectation du résultat 2024				-2 095 346,95		-2 095 346,95
Augmentation de capital sur conversion d'ITTO 08.01.2025-28.02.2025	10 362 400,00	2 072 480,00	0,00			2 072 480,00
Augmentation de capital sur conversion d'ITTO 11.03.2025-25.03.2025	34 447 650,00	6 889 530,00	0,00			6 889 530,00
Augmentation de capital sur conversion d'ITTO 03.04.2025-15.04.2025	28 889 165,00	5 777 833,00	0,00			5 777 833,00
Augmentation de capital sur conversion d'ITTO 29.04.2025-30.04.2025	32 868 732,00	16 434,37	73 565,63			90 000,00
Augmentation de capital sur conversion d'ITTO 09.05.2025-18.06.2025	239 938 267,00	119 969,13	255 030,87			375 000,00
Réduction du capital avril 2025		-14 810 435,12		14 810 435,12		0,00
Résultat de la période					-14 170 761,69	-14 170 761,69
30/06/2025	347 044 769,00	173 522,38	2 445 365,61	-5 245 344,79	-14 170 761,69	-16 797 218,49

Provisions = 0 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	436 086		436 086		
TOTAL	436 086		436 086		

Etat des dettes = 17 347 381 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	950 000	950 000		
Dettes financières diverses	14 972 296		14 972 296	
Fournisseurs	662 565	662 565		
Dettes fiscales & sociales	710 420	710 420		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	52 100	52 100		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	17 347 381	2 375 085	14 972 296	

Charges à payer par postes du bilan = 226 132 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	60 000
Dettes fiscales & sociales	114 032
Autres dettes	52 100
TOTAL	226 132

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 138 838 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rrr a obtenir/avoirs non recus(40980000)	24 013
Etat produits a recevoir(44870000)	114 825
TOTAL	138 838

Charges constatées d'avance = 9 489 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees avance(48600000)	9 489
TOTAL	9 489

Charges à payer = 226 132 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs fact non parvenues(40810000)	60 000
TOTAL	60 000

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes pour congés payés(42820000)	2 724
Org.soc. charges a payer(43860000)	1 066
Etat charges a payer(44860000)	110 243
TOTAL	114 032

Autres dettes	Montant
Divers charge a payer(46860000)	52 100
TOTAL	52 100

TABLEAU DES EFFECTIFS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Les effectifs

L'effectif moyen sur le premier semestre 2025 est de 3.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Au 30.06.2025, Il n'y a pas d'engagement de retraite.

TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus €	Valeur nette des titres détenus €	Cautions et avals donnés	Prêts et avances consenties par la Sté	Prêts et avances consenties pour la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés aux cours de l'exercice	Observations
BOOSTHEAT France	25 000,00	-	100,00%	25 000,00	-	-	-	-	-	108 518,39	-	-
BOOSTHEAT Deutschland GmbH	25 000,00	-	100,00%	25 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-